

SESSION EXCEPTIONNELLE DU CONSEIL GÉNÉRAL

Suite au décès de Michel Leroux, 1^{er} vice-président du Conseil général, Maurice Leroy, président du Conseil général, a réuni l'Assemblée départementale en session exceptionnelle afin de rendre un dernier hommage à Michel Leroux et installer officiellement sa suppléante, Agnès Thibault, dans ses fonctions.

Agnès Thibault devient conseillère générale du canton de Salbris

En tant que suppléante de Michel Leroux, Agnès Thibault devient conseillère générale du canton de Salbris.

Ancienne conseillère régionale UDF, elle est maire de Marcilly-en-Gault depuis 1995, vice-présidente de la communauté de communes de la Sologne des Rivières, en charge des finances et également vice-présidente du pays de Grande Sologne.

Dans le cadre de la réforme de l'intercommunalité, elle occupe le poste de rapporteur général de la CDCI (Commission Départementale de Coopération Intercommunale).

En juin 2011, Agnès Thibault avait été faite chevalier dans l'ordre national de la Légion d'honneur.

Réorganisation de l'exécutif départemental

Patrice Martin-Lalande, député de Loir-et-Cher, devient 1^{er} vice-président du Conseil général chargé des technologies de l'information et de la communication.

Monique Gibotteau reste 2^{ème} vice-présidente du Conseil général chargée des solidarités et de l'action sociale.

Jean-Luc Brault prend les fonctions de 3^{ème} vice-président du Conseil général chargé des routes et des bâtiments.

André Boissonnet, 6^{ème} vice-président du Conseil général chargé de l'éducation, des transports et de l'enseignement supérieur, devient également en charge du personnel départemental.

Bernard Pillefer, 7^{ème} vice-président du Conseil général chargé de la jeunesse et des sports, prend en charge une mission d'ingénierie et de mutualisation.

Par ailleurs, Maurice Leroy assurera la présidence du conseil d'administration du SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours). Il sera également membre de la CDCI.

CONTACT PRESSE

Amélie Lataste : 06 88 04 42 52 – 02 54 58 54 60 - amelie.lataste@cg41.fr

DIRECTION DE LA COMMUNICATION – CONSEIL GÉNÉRAL DE LOIR-ET-CHER : 02 54 58 41 12